



Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents des écoles Hudon-Ferland / Sainte-Hélène / Saint-Louis de Saint-Joseph tenue le 12 septembre 2022, à 19 h, à l'école Hudon-Ferland

Présences :

12 parents (9 de Saint-Alexandre, 0 de Sainte-Hélène, 3 de Saint-Joseph), 1 membre du personnel, la Direction (14 personnes au total).

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Anaïs Berger et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée

- Ouverture des propositions :
 - Madame Nancy Boudreault
- Acceptation / refus :
 - Madame Nancy Boudreault accepte

3. Nomination d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

- Ouverture des propositions :
 - Madame Nathalie Cloutier
- Acceptation / refus :
 - Madame Nathalie Cloutier accepte

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des parents, tenue le 13 septembre 2021

(Le procès-verbal se retrouvant sur les sites de nos écoles.)

Il est proposé par madame Valérie Dionne et résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 13 septembre 2021 tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Reddition de compte :

a) Rapport annuel du CÉ (83 LIP)

Survols du rapport annuel par madame Nancy Boudreault.

Il est proposé par monsieur Olivier Thiboutot et résolu d'adopter le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement tel que présenté par madame Nancy Boudreault.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Information sur le rôle du CÉ, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (42 et ss. LIP) : mandat de 2 ans

Survol du rôle du CÉ et présentation par madame Véronique Renaud des membres représentants.

7. Information sur le rôle du comité de parents, sa composition, son fonctionnement, le nombre de représentants des parents à élire et la durée de leur mandat (189 et ss. LIP) : mandat d'un an

Survol du rôle du comité de parents par madame Anaïs Berger qui a été représentante de notre CÉ dans ce comité.

8. Information sur le pouvoir de l'assemblée générale des parents de mettre en place un organisme de participation des parents (OPP), son rôle, sa composition, son fonctionnement et nomination des membres (96 et ss. LIP) : mandat d'un an

Survol du rôle de l'OPP (Organisme de participation des parents) par madame Tania Bélanger.

Madame Véronique Renaud nous fait part de l'importance de l'OPP dans nos écoles et du bienfait de l'implication des parents.

9. Adoption des règles d'élection

La procédure pour l'élection est présentée par madame Véronique Renaud.

Il est proposé par madame Karolane Roy-Gagnon et résolu d'adopter les règles d'élection telles que présentées par madame Véronique Renaud.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Nomination d'un président d'élection et de deux scrutateurs d'élection (au besoin)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Véronique Renaud, présidente d'élection
- Acceptation / refus
 - Madame Véronique Renaud accepte
 - Madame Nathalie Cloutier, scrutateur d'élection
- Acceptation / refus
 - Madame Nathalie Cloutier accepte

11. Élection de parents du CÉ (3 postes à combler)

Précision : si aucun parent n'est intéressé par un poste de sa municipalité, il est possible que le poste soit comblé par un parent d'une autre municipalité.

Ouverture de la mise en candidature pour le premier poste de St-Alexandre :

✓ Madame Karolane Roy-Gagnon se propose.

Madame Karolane Roy-Gagnon (parent de St-Alexandre) étant la seule nommée, obtient le poste pour St-Alexandre.

Ouverture de la mise en candidature pour le deuxième poste de St-Joseph :

✓ Madame Valérie Dionne propose madame Tania Bélanger.

Madame Bélanger accepte.

Madame Tania Bélanger (parent de St-Joseph) étant la seule nommée, obtient le poste pour St-Joseph.

Ouverture de la mise en candidature pour le troisième poste de Ste-Hélène.

Aucun parent de Ste-Hélène à l'assemblée.

✓ Madame Jessica Lavoie se propose.

Madame Jessica Lavoie (parent de St-Alexandre) étant la seule nommée, obtient le poste pour Ste-Hélène.

Madame Valérie Dionne sera parent substitut au CÉ, tout comme monsieur Alexandre Pomerleau.

12. Élection d'un parent du CÉ comme représentant au comité de parents (47 LIP) (Doit être choisi par les membres parents du CÉ)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Anaïs Berger se propose.

Madame Anaïs Berger étant la seule nommée, est élue.

12.1 Élection d'un parent du CÉ comme représentant substitut au comité de parents (47 LIP)

- Ouverture des propositions :
 - Madame Roxanne Lemieux est proposée comme parent substitut.
- Acceptation / refus :
 - Madame Roxanne Lemieux accepte.

13. Décision de former ou non un OPP (96 LIP)

Si oui, faire 13.1 à 13.4, si non, aller à 14.

L'OPP de St-Alexandre sera fonctionnel cette année, en voici les membres :

Mesdames Caroline Rivard, Karolane Roy-Gagnon, Roxanne Lemieux, Anaïs Berger.

Comme il n'y avait pas de parents de Ste-Hélène, nous ferons parvenir un courriel aux parents des élèves afin de savoir, si des parents seraient intéressés à former un OPP.

L'OPP de St-Joseph sera fonctionnel cette année, en voici les membres :

Mesdames Nancy Boudreault, Élise Roussel-Garneau, Amélie Charest, Tania Bélanger, Valérie Dionne, Marie-Ève Paradis, Nancy Tremblay et Gemma Richard.

13.1 Détermination du nom de l'OPP (à suivre)

13.2 Détermination de la composition de l'OPP

13.3 Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP

13.4 Élection des membres de l'OPP

14. Information de la direction :

14.1 Calendrier des rencontres

1 ^{re} rencontre	26 septembre 2022 à 19 h	Saint-Joseph
2 ^e rencontre	28 novembre 2022 à 19 h	Sainte-Hélène
3 ^e rencontre	6 février 2023 à 19 h	Saint-Alexandre
4 ^e rencontre	3 avril 2023 à 19 h	Saint-Joseph
5 ^e rencontre	8 mai 2023 à 19 h	Sainte-Hélène
6 ^e rencontre	12 juin à 19 h	Saint-Alexandre

Il est proposé par madame Anaïs Berger d'approuver le calendrier des rencontres.

14.2 Projet éducatif

Le projet éducatif sera un mandat important pour le CÉ.

14.3 Projets : SCP, IPC, parascolaire, etc.

En lien avec le SCP (soutien au comportement positif), il y aura au-moins 3 célébrations à l'école Hudon-Ferland durant l'année scolaire. Possiblement qu'une sera organisée par le Service de garde.

Nos enseignements reçoivent de l'enseignement via l'IPC (impact pleine conscience).

Le parascolaire débute en force à l'école Hudon-Ferland. À l'école Ste-Hélène, il y aura pour nos élèves de 5^e et 6^e années, du mini-Hargens et mini-Célestes également.

À l'école St-Joseph, il y a un bel enjeu avec nos triples niveaux. Nos enseignantes suivront des formations avec monsieur Stéphane Côté, pédagogue afin d'offrir aux enseignantes des astuces à leurs apprentissages.

15. Matériel didactique à revendre aux parents

Présentation aux membres du CÉ des listes du matériel à revendre de l'école St-Joseph et de Ste-Hélène pour l'année en cours.

Il est proposé par Karolane Roy-Gagnon d'approuver les listes du matériel à revendre aux parents.

16. Levée de l'assemblée

Madame Tania Bélanger propose la levée de l'assemblée à 20 h 10.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Nancy Boudreault, présidente

Nathalie Cloutier, secrétaire

Véronique Renaud, directrice